

SYNDICALISME

« Les adhérents sont le carburant de la CFDT »

Quelle est la place des adhérents dans la CFDT ? Quel rôle peuvent-ils y jouer, en particulier en cette année de congrès ?

Entretien avec le secrétaire national Hervé Garnier.

Propos recueillis par Aurélie Seigne

La CFDT se revendique du syndicalisme d'adhérents. Qu'est-ce que cela veut dire ?

► Le syndicalisme en France a toujours été un syndicalisme de militants, contrairement à de nombreux pays d'Europe où les fondements en sont différents. L'idée du syndicalisme d'adhérents part du constat que nous ne sommes légitimes que si nous représentons un maximum de salariés.

Cela passe par les adhérents ?

► Représenter les salariés suppose évidemment que nous, militants CFDT, soyons à leur écoute, attentifs à leurs problèmes et à leurs attentes. Cette proximité est indispensable. L'adhésion l'est tout autant. Plus les salariés nous rejoignent en adhérant à la CFDT, plus nous sommes légitimes à parler en leur nom.

Quels sont les freins à l'adhésion à la CFDT ?

► Ils sont multiples. De la part des militants, il y a une forme de gêne à oser proposer l'adhésion. De la part des salariés, il y a une méconnaissance de ce qu'est la réalité du syndicalisme et plus particulièrement de ce qu'est une organisation comme la CFDT, dont les adhérents sont le carburant.

Pourquoi adhère-t-on à la CFDT ?

► La majeure partie de ceux qui nous rejoignent le font pour être défendus et parce qu'ils ont une bonne relation avec un représentant de la CFDT sur leur lieu de travail. À nous de construire à partir de cette adhésion utilitaire un sentiment d'appartenance



Rassemblement CFDT du 10 octobre 2013. Plus les adhérents sont nombreux, plus la CFDT reflète la diversité du monde du travail.

à la CFDT. C'est pourquoi l'accueil des nouveaux adhérents est primordial : cela permet de leur faire découvrir la place qu'ils peuvent avoir au sein de l'organisation.

Adhérer à la CFDT, c'est forcément y militer ?

► C'est bien sûr parmi nos adhérents que l'on trouve les futurs militants. Mais tous n'ont pas la volonté de le devenir. Adhérer, c'est apporter sa contribution à un projet, à des idées, à des actions. Cela peut prendre différentes formes. La première relève des valeurs qu'ils partagent avec tous ceux qui font la CFDT. Une autre est financière, par la cotisation qui garantit notre indépendance. Ensuite, l'adhérent prend la place qu'il a envie de prendre. À la CFDT, l'adhérent a des droits : celui d'être défendu individuellement et représenté collectivement, celui d'être informé, de donner son avis sur les positions de l'organisation, d'être accompagné. S'il le souhaite, il peut aussi participer à la vie de sa section, sur son lieu de travail, ou aux rencontres organisées par son syndicat ou la CFDT au niveau local. Mais il n'y a pas d'obligation de participer.

Depuis 2012, la CFDT expérimente un service aux adhérents.

De quoi s'agit-il exactement ?

► Nous testons dans cinq régions (Auvergne, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes) et deux fédérations (Métallurgie et Communication,

Conseil, Culture) un service de réponse aux adhérents intitulé *Réponses à la carte*. L'objectif est de permettre à tous les adhérents CFDT d'avoir accès à une même qualité de service, quels que soient sa branche professionnelle et son lieu de travail. Tous n'ont pas un délégué du personnel auquel s'adresser. De plus, il y a parfois des questions qui relèvent de la vie privée et qu'ils jugent gênant d'aborder sur leur lieu de travail. *Réponses à la carte* permet d'accéder à un service téléphonique qui leur fournit directement la réponse ou les met en relation avec un interlocuteur de la CFDT si la question le nécessite.

L'avenir est donc au syndicalisme de service ?

► L'avenir est dans une CFDT qui sait évoluer pour mieux répondre aux attentes de ses adhérents. Ce service vise à concilier leurs attentes individuelles et l'action collective syndicale. Le savoir-faire des militants de la CFDT est mis au service individuel des adhérents qui doivent pouvoir compter sur le fait que la CFDT est à leur côté quand ils en ont besoin.

Est-ce que *Réponses à la carte* a conduit des salariés à adhérer à la CFDT ou fidélisé des adhérents ?

► Pour en voir les effets et qu'il devienne un marqueur de la CFDT, ce service doit être accessible à tous. Si ça reste cantonné à quelques régions et fédérations, ce ne sera pas un service à l'adhérent CFDT. C'est une proposition d'évolution qui sera soumise

aux syndicats lors de notre congrès à Marseille, début juin. Mais cela nécessitera évidemment du temps, des moyens et de l'énergie.

Les adhérents sont-ils d'une manière ou d'une autre associés au congrès ?

► Lors d'un congrès, ce sont les syndicats qui décident des orientations de l'organisation pour les quatre années à venir et de ceux qui les représenteront. Leurs mandats (ndlr : le nombre de voix dont ils disposent) dépendent du nombre de leurs adhérents. Au-delà de cet aspect arithmétique, plus les adhérents participent à la réflexion et à la préparation de congrès, plus les choix faits en congrès sont partagés et assumés, plus la pensée et la feuille de route de l'organisation sont claires, plus nous pouvons collectivement aller de l'avant. Si la CFDT a été aussi motrice sur la réforme des retraites, c'est parce que les débats avaient été menés et tranchés à Tours (ndlr : lors du précédent congrès en 2010). Lorsqu'un syndicat vote, il le fait à partir du débat conduit avec ses adhérents. Jusqu'au congrès, des rencontres vont avoir lieu, dans les syndicats, dans les unions locales. Les adhérents y sont les bienvenus ! ●



Tous les outils de la campagne d'adhésion sur notre site cfdt.fr